

## **3.1 PARCOURS DE FORMATION**

Le parcours de formation proposé permettra de faire progresser l'élève dans sa formation pour l'amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

Au travers de la signature du contrat, Le candidat s'engage à suivre ce parcours de formation :

### **PARCOURS THÉORIQUE**

La formation théorique, tests de code et cours thématiques, pourra être suivi dans les locaux de l'auto-école Icar Permis avec un enseignant diplômé mais également via Internet.

Les cours thématiques se déroulent collectivement à l'auto-école. Ils sont dispensés en présentiel par un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thèmes abordés :

- les effets du à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- l'influence de la fatigue sur la conduite
- la vitesse
- le non-port de la ceinture de sécurité
- la pression sociale et la pression des pairs

L'élève s'engage à suivre, à son rythme, ces cinq cours selon les horaires proposés.

Les cours théoriques se déroulent les :

mardi : 10H00 à 12H00

jeudi : 10H00 à 12H00

Les tests de code se déroulent les :

mardi, jeudi et vendredi : 16H00 à 19H00

### **PARCOURS PRATIQUE**

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, les situations de conduite seront variées. Pendant la phase pratique, l'élève sera amené à circuler :

- en agglomération
- en rase campagne
- sur autoroute
- de nuit (pour les leçons prises en hiver)
- lors de voyage école

Des voyages école seront organisés chaque mois. Ils permettent de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée et ainsi diversifier d'avantage les parcours de formations.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire : lecture de carte, utilisation du GPS,

du régulateur de vitesse etc.

Observation, écoute pédagogique, réflexion et analyse de la conduite d'autres élèves seront autant d'aptitude développés

La formation pratique s'effectue :

lundi au vendredi de 09H00 à 19H00

samedi de 09h00 à 15H00



KRIER D.